

États financiers de

**Association forestière de l'Abitibi-
Témiscamingue inc.**

31 mars 2016

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

31 mars 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-11
Renseignements complémentaires	12-17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Association tire ses produits de cotisations membres, de ventes d'arbres, de dons et commandites et d'abonnements, de ventes de publicité et de ventes de produits pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Association et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations membres, de ventes d'arbres, de dons et commandites et d'abonnements, de ventes de publicité et de ventes de produits, de l'excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2016 et 31 mars 2015, de l'actif à court terme au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015 et des actifs nets aux 1er avril 2014, 31 mars 2015 et 31 mars 2016. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2015 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc. au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte SEVENH/snl.¹

Le 13 septembre 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A118014

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Fonctionnement (annexe A)	129 763	141 199
Parc-Aventure Joannès (annexe B)	275 627	279 738
Couvert boréal (annexe C)	72 572	110 766
Programmes éducatifs (annexe D)	61 020	75 348
Colloque - Congrès (annexe E)	62 661	75 305
Autres activités (annexe F)	280 097	68 485
	881 740	750 841
Charges		
Fonctionnement (annexe A)	241 118	247 484
Parc-Aventure Joannès (annexe B)	208 854	211 616
Couvert boréal (annexe C)	90 467	102 964
Programmes éducatifs (annexe D)	88 905	89 885
Colloque - Congrès (annexe E)	43 435	46 125
Autres Activités (annexe F)	129 085	70 157
	801 864	768 231
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	79 876	(17 390)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2016

	Réserve pour améliorations d'immobilisations corporelles \$	Investis en immobilisations corporelles \$	Non affectés \$	Total 2016 \$	Total 2015 \$
Solde au début	10 000	298 731	106 481	415 212	432 602
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	-	(22 492)	102 368	79 876	(17 390)
Remboursement en capital de la dette à long terme	-	12 500	(12 500)	-	-
	-	(9 992)	89 868	79 876	(17 390)
Solde à la fin	10 000	288 739	196 349	495 088	415 212

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Bilan

au 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	173 898	79 486
Subventions à recevoir	79 950	74 338
Débiteurs	24 057	49 979
Stocks	26 500	28 341
Charges payées d'avance	7 107	21 307
	311 512	253 451
Immobilisations corporelles (note 3)	476 880	531 349
	788 392	784 800
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	12 928	29 215
Sommes dues à l'État	39 650	9 267
Produits reportés - Autres projets (note 5)	52 585	98 488
Portion à court terme des produits reportés - Arbre en Arbre (note 6)	31 977	31 977
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	6 350	12 500
	143 490	181 447
Produits reportés - Arbre en Arbre (note 6)	149 814	181 791
Dette à long terme (note 7)	-	6 350
	293 304	369 588
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	288 739	298 731
Réserve pour améliorations d'immobilisations corporelles	10 000	10 000
Actifs nets non affectés	196 349	106 481
	495 088	415 212
	788 392	784 800

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	79 876	(17 390)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des produits reportés - Arbre en Arbre	(31 977)	(31 977)
Amortissement des produits reportés - Autres projets	(90 602)	(41 405)
Amortissement des immobilisations corporelles	54 469	55 069
	11 766	(35 703)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	50 447	(95 117)
	62 213	(130 820)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(35 072)
Activités de financement		
Encaissement de produits reportés - Arbre en Arbre	-	17 536
Encaissement de produits reportés - Autres projets	44 699	89 217
Remboursement de la dette à long terme	(12 500)	(12 500)
	32 199	94 253
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	94 412	(71 639)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	79 486	151 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	173 898	79 486

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2016

1. Description de l'Association

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc. (« l'Association »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a comme mandat de former, d'éduquer et de sensibiliser le public sur la conservation de la ressource forestière.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et le découvert bancaire dont le solde peut fluctuer entre le disponible et le découvert.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La méthode du coût moyen est utilisée dans le calcul du coût. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Association devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2016

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Association comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

<u>Classification des actifs financiers</u>	<u>Valeur comptable</u>
Encaisse	Coût après amortissement
Débiteurs	Coût après amortissement

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes :

Immeuble - siège social	Linéaire	30 ans
Immeuble - Parc-Aventure Joannès	Dégressif	5 %
Stationnement - Parc-Aventure Joannès	Dégressif	5 %
Jeux D'Arbre en Arbre	Linéaire	10 ans
Matériel D'Arbre en Arbre	Linéaire	5 ans
Équipement et ameublement de bureau	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

Les immobilisations corporelles sont aussi soumises à un test de dépréciation lorsqu'elles ne contribuent plus à la capacité de prestations de services de l'Association.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode de report pour comptabiliser les produits. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés au même rythme que l'amortissement de ces immobilisations corporelles. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2016

3. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sement cumulé	2016 Amortis- sement cumulé	2015 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	19 895	-	19 895	19 895
Immeuble - siège social	174 876	59 264	115 612	121 442
Immeuble - Parc-Aventure Joannès	216 374	120 376	95 998	101 051
Stationnement - Parc-Aventure Joannès	24 468	5 685	18 783	19 772
Jeux D'Arbre en Arbre	336 123	126 046	210 077	243 689
Matériel D'Arbre en Arbre	28 663	21 497	7 166	12 898
Équipement et ameublement de bureau	53 218	48 999	4 219	5 273
Matériel roulant	24 223	20 046	4 177	5 967
Matériel informatique	17 868	16 915	953	1 362
	895 708	418 828	476 880	531 349

4. Emprunt bancaire

L'Association dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$ renouvelable annuellement, portant intérêts au taux préférentiel plus 1,50 % et garantie par les débiteurs. Le taux préférentiel au 31 mars 2016 est de 2,70 %.

5. Produits reportés - Autres projets

	Solde au début	Montants encaissés durant l'exercice	Montants constatés à titre de produits durant l'exercice	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Réseau d'observation faunique	6 501	-	-	6 501
Cotisations des membres	7 406	13 444	7 406	13 444
Projet développement Parc-Aventure Joannès (Arbre en Arbre)	620	-	620	-
Pacte rural	9 450	-	8 065	1 385
Couvert boréal	3 328	754	3 328	754
Camp des profs	-	4 500	-	4 500
Ventes d'arbres	613	2 153	613	2 153
Mois de l'Arbre et des Forêts	7 413	7 000	7 413	7 000
Journée portes ouvertes sur les forêts	23 500	-	23 500	-
Projet carte de l'Abitibi-Témiscamingue	34 157	4 498	34 157	4 498
Rendez-vous des ressources naturelles	5 000	-	5 000	-
Raid Aventure Joannès	500	12 350	500	12 350
	98 488	44 699	90 602	52 585

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2016

6. Produits reportés - Arbre en Arbre

	Solde au début \$	Montants encaissés durant l'exercice \$	Montants constatés à titre de produits durant l'exercice \$	Solde à la fin \$
Subventions pour jeux Arbre en Arbre				
Développement économique du Canada	86 459	-	12 500	73 959
Ville de Rouyn-Noranda - volet II	34 583	-	5 000	29 583
Ministre du Tourisme	51 875	-	7 500	44 375
Association Touristique de l'Abitibi-Témiscamingue	17 292	-	2 500	14 792
	<u>190 209</u>	-	<u>27 500</u>	<u>162 709</u>
Subventions pour matériel Arbre en Arbre				
Association Touristique de l'Abitibi-Témiscamingue	4 025	-	2 100	1 925
Conférence des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	2 875	-	1 500	1 375
	<u>6 900</u>	-	<u>3 600</u>	<u>3 300</u>
Subventions pour rénovations bâtiment				
Développement économique du Canada	16 659	-	877	15 782
	<u>213 768</u>	-	<u>31 977</u>	<u>181 791</u>
Portion à court terme des produits reportés - Arbre en Arbre	(31 977)			(31 977)
	<u>181 791</u>			<u>149 814</u>

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2016

7. Dette à long terme

	2016	2015
	\$	\$
Emprunt, remboursable jusqu'en septembre 2016 par versements mensuels de 1 042 \$ en capital plus les intérêts calculés au taux préférentiel plus 1,50 %, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et l'immeuble - siège social d'un montant maximum de 75 000 \$ d'une valeur comptable nette de 135 507 \$ ainsi que par une hypothèque mobilière sur les débiteurs et les stocks d'un montant maximum de 75 000 \$. Le taux préférentiel au 31 mars 2016 est de 2,70 %	6 350	18 850
Tranche échéant à moins d'un an	(6 350)	(12 500)
	-	6 350

8. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. L'Association minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients ou membres.

Risque de taux d'intérêts

L'Association est assujettie au risque de taux d'intérêts dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car sa dette à long terme et son emprunt bancaire sont à taux variables.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2016, les principaux passifs financiers de l'Association étaient les suivants : les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

Fonctionnement - Annexe A

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Subvention MFFP	-	11 550
Cotisations entreprises forestières	20 190	21 195
Cotisations membres	21 210	20 303
Revenus de location	32 200	33 500
Services professionnels	9 752	7 751
Ventes de produits	3 878	11 677
Coin de la carte	13 667	13 815
Ventes d'arbres	27 279	19 425
Revenus de transport	492	711
Dons et commandites	1 095	1 272
	129 763	141 199
Charges		
Salaires et avantages sociaux	112 923	111 742
Services professionnels	15 721	15 797
Dépenses d'automobiles et de déplacement	5 286	8 598
Achat de cartes	9 840	9 274
Achat de produits - autres	5 458	11 966
Achat d'arbres	7 796	8 567
Inscriptions	906	1 116
Services extérieurs	13 752	10 686
Publicité	1 490	1 345
Télécommunications	6 624	6 679
Taxes et permis	8 266	7 544
Frais de bureau et cotisations à des organismes	5 333	5 259
Assurances	5 071	5 139
Électricité et chauffage	10 434	13 659
Matériel et équipement	11 897	12 335
Créances douteuses	3 009	-
Intérêts sur la dette à long terme	558	1 054
Frais bancaires	2 704	2 689
Frais de transport	2 502	2 623
Location	3 520	2 442
Amortissements des immobilisations corporelles	8 028	8 970
	241 118	247 484
Excédent des charges sur les produits	(111 355)	(106 285)

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

Parc-Aventure Joannès - Annexe B

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Entrées d'Arbre en Arbre	107 324	97 694
Subvention MFFP	-	26 948
Autres subventions	78 688	53 293
Contributions pour le Parc	27 254	56 545
Commandites et dons	177	95
Entrées Parc	10 855	10 172
Ventes de produits	1 761	1 198
Revenus de location	4 379	2 199
Raid Aventure Joannès	36 189	31 594
Services professionnels	9 000	-
	275 627	279 738
Charges		
Salaires et avantages sociaux	75 939	73 676
Frais Arbre en Arbre - redevances	12 051	14 542
Matériel et équipement	10 226	13 882
Entretien et réparations	-	534
Services extérieurs	8 813	5 618
Télécommunications et frais de bureau	3 619	2 988
Imprimerie	1 704	1 045
Publicité	10 655	10 371
Frais d'intérêts et bancaires	1 375	938
Assurances	16 777	15 767
Taxes et permis	1 458	618
Électricité et chauffage	4 041	5 458
Services professionnels	702	397
Frais de déplacement	1 518	1 927
Frais d'inscriptions	875	392
Achat de produits	1 167	1 268
Amortissement des immobilisations corporelles	46 441	46 099
Raid Aventure Joannès	11 493	16 096
	208 854	211 616
Excédent des produits sur les charges	66 773	68 122

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

Couvert boréal - Annexe C

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Subvention MFFP	-	56 500
Subvention Patrimoine canadien	1 974	24 604
Ventes de publicité	19 120	24 875
Abonnements	3 059	3 955
Ventes de produits	894	832
Services professionnels	47 525	-
	72 572	110 766
Charges		
Salaires et avantages sociaux	49 234	47 241
Services professionnels	16 960	18 056
Imprimerie	17 695	28 185
Publicité	1 317	3 371
Services extérieurs	1 000	1 000
Matériel, fournitures et dépenses de bureau	2 938	3 369
Frais d'inscriptions	750	735
Frais de déplacement	545	970
Frais bancaires	28	37
	90 467	102 964
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(17 895)	7 802

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

Programmes éducatifs - Annexe D

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Subvention MFFP	-	58 737
Autres subventions	12 620	9 273
Écoles et groupes	1 900	2 400
Services professionnels	42 200	288
Baie Gillies	4 300	4 650
	61 020	75 348
Charges		
Salaires et avantages sociaux	77 946	77 930
Frais de transport et de déplacement	3 821	5 374
Publicité	551	881
Imprimerie	1 846	493
Matériel	441	557
Baie Gillies	4 300	4 650
	88 905	89 885
Excédent des charges sur les produits	(27 885)	(14 537)

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

Colloque - Congrès - Annexe E

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Subvention MFFP	-	19 250
Commandites	22 021	31 098
Inscriptions	21 134	24 957
Services professionnels	19 506	-
	62 661	75 305
Charges		
Salaires et avantages sociaux	15 290	14 861
Services professionnels et extérieurs	8 735	6 595
Hôtellerie	14 503	18 694
Frais de transport et de déplacement	1 912	408
Matériel et imprimerie	2 807	3 959
Publicité	150	1 518
Frais de bureau et de télécommunications	38	90
	43 435	46 125
Excédent des produits sur les charges	19 226	29 180

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

Autres Activités - Annexe F

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Subvention MFFP	-	23 015
Autres subventions	14 500	23 891
Commanditaires	87 872	6 350
Inscriptions et autres	8 708	4 729
Services professionnels	162 537	10 500
Ventes de produits	6 480	-
	280 097	68 485
Charges		
Salaires et avantages sociaux	42 053	38 893
Services professionnels et extérieurs	6 669	433
Frais de transport et de déplacement	15 331	8 884
Publicité	22 365	2 418
Hôtellerie	9 171	16 154
Imprimerie et autres	20 686	1 328
Matériel	6 482	2 047
Location	5 755	-
Assurances	573	-
	129 085	70 157
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	151 012	(1 672)